

Le bandeau : nouvelle en patois des Clos-du-Doubs

Autor(en): **Surdez, Jules**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **47 (1943)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE BANDEAU

Nouvelle en patois des Clos-du-Doubs, par Jules SURDEZ

PRÉFACE

Voulez-vous savoir comment sont faites les vieilles cuisines dans la région des Clos-du-Doubs? Demandez-le à M. Jules Surdez (*Lai Tirie-foeûs*). Voulez-vous apprendre comment on entasse le bois pour construire la « chavanne » du Dimanche des Brandons? Adressez-vous à M. Jules Surdez (*Lai Boille*). Voulez-vous savoir ce que les paysans jurassiens disent du bon et du mauvais temps? Renseignez-vous auprès de M. Surdez (*Pronostics et Dictons agricoles*). Voulez-vous connaître la terminologie de l'agriculteur, du chasseur, du forgeron, du cordonnier, de la cuisinière? C'est encore M. Surdez qui vous l'apprendra. Personne ne connaît comme lui la façon de penser, de sentir, de travailler de ses compatriotes; personne ne sait mieux que lui quels sont leurs joies et leurs soucis. Il connaît la vie, les usages et les coutumes de son pays parce qu'il les a vécus. Il sait faire parler les Jurassiens parce qu'il connaît admirablement leur langage, leur langage à eux: le patois.

M. Surdez est un peu le Simon Gfeller de la partie française de notre canton: il a commencé par observer les gens qui parlaient autour de lui, il a analysé leur façon de parler et la sienne. Il s'est rendu compte que le patois n'est pas une langue déchue, qu'il est capable d'exprimer tout ce qui constitue la vie du paysan, que, selon les besoins du moment, il l'exprime crûment ou avec bonhomie. Il s'est aperçu que, dans un domaine nécessairement restreint, ses possibilités d'expression sont riches et variées, quelquefois finement nuancées. Il s'est intéressé à la synonymie patoise et aux familles de mots et il est devenu un des meilleurs correspondants du « Glossaire des patois de la Suisse romande », de ce trésor de mots et de choses trop négligé par ceux qui devraient lui porter un intérêt particulier.

Mais M. Surdez, comme Simon Gfeller, ne s'en est pas tenu là. D'observateur, il est devenu créateur. Il a écrit des poésies, des comédies, des tragédies, des nouvelles et des romans en patois. Quelques-uns de ses récits sont d'autant plus précieux que l'auteur les a accompagnés d'une traduction en français et de notes pour le public non patoisant ou pour les philologues. Le « Glossaire romand », fondé par l'inoubliable Louis Gauchat et actuellement dirigé par le soussigné, lui en est particulièrement reconnaissant et tient à le remercier publiquement des excellents services qu'il lui a rendus.

Berne, 1^{er} janvier 1944.

K. Jaberg.

LAI BOILLE ¹

Novelle en patois des Ciôs-di-Doubs ²

pai Diu SOUÉDJÉ ³

I

C'était in hovie cman qu'an n'en voit vouere, è n'y aivait pe quâsi aivu d'aivâlées ⁴ de noi. Dâs in pô aiprés le Bon-An, tos les djuedis lai vâprée, les bouebats de l'écôle aivint pouéyu allè éssaitchè ⁵ des dgenavres po le fue des Feilles ⁶, és Echés-Rossetats, devés-dechus di velaidge d'Ocoué. E ne fesaît ren froid: les petéts éssapous ⁸ se pouéyint botê en braisses, cman en bé plein tchâd-temps, et les ôjés siôtrint dje dains les revenues cman â paitchi-fœûs.

Lai voille di Duemouenne di Rebouetchou ⁹, les bouebes di velaidge veniennent ¹⁰ édie és afaints ai boussè, d'aivô des treins, les moncés de dgenâvres aivâ les dgés ¹¹ des roitches. E vôs les airait faillu ôyi hieutchie ¹²: les hieutchets ¹³ rétouennint ¹⁴ dains les bainçons des doues rives di Doubs et les baîchates les redgeannint dâs emmé le velaidge.

Le Djeain-Bapti de lai Fouerdge aïcmençé de tieuri roingne â Petét-Mounnie. Cetu-ci était aidé de boenne façon â yue que ci Yoquelé de Mairtchâ, égralè pai les bossattes, n'était djemais bîn virie et peus aivait aidé des chouequées ¹⁵ ai fotre és dgens. « T'ôs tai tiaimelîne que te répond dâs vés le nô di bœuné ¹⁶ ? » qu'èl allé dire â Mounnerat ¹⁷, que veniaît de hieutchie. « Se yôs dgens n'êtint pe aivu de moyîn ¹⁸ te n'airôs pe piaintè nôte Djeanne po yôte Mayanne. — De quoi ât-ce te te mâssyes, d'aivô tai tiulatte de tiue que te frijenne derrie les fesses? — T'és rudement haidgi! — E n'y é ren de che haidgi que lai tchemije d'in mounnie: tos les maitîns elle tint in laîrre pai le cô. — Es-te rébiè que tiaind que lai meûjure ât pieinne qu'en lai réfe? — T'és aivu doux ans an lai pailée ¹⁹ vés nôte Djeanne

¹ Voir les notes à la fin de l'article.

LE BANDEAU

Nouvelle en patois des Clos-du-Doubs

par Jules SURDEZ

I

C'était un hiver comme (qu') on n'en voit guère (ou: dière), il n'y avait presque pas eu d'«avalées» de neige. Depuis (dès) un peu après le Nouvel-An, tous les jeudis la vesprée, les garçons de l'école avaient pu aller essarter des genévriers pour le feu des Brandons, aux Esserts-Rousselets, au-dessus du village d'Ocourt. Il ne faisait «rien» froid: les petits défricheurs pouvaient se bouter en manches de chemise, comme en beau plein temps chaud, et les oiseaux sifflaient déjà dans les taillis (revenues) comme au «partir-dehors» (printemps).

La veille du dimanche du «Rebouchoir», les garçons du village vinrent aider les enfants à pousser, avec des tridents, les tas de genévriers «aval» les glissoirs des rochers. Il vous aurait fallu les ouïr «hucher»: les «huchements» se répercutaient dans les bancs de rochers des deux rives du Doubs et les filles les contrefaisaient depuis le milieu du village.

Le Jean-Baptiste de la Forge a commencé de chercher noise au Petit-Meunier. Celui-ci était toujours de bonne humeur tandis que ce benêt de Forgeron, grêlé par la petite vérole, n'était jamais bien «viré» et avait toujours des paroles blessantes à décocher aux gens. «Tu ouïs ta dulcinée qui te répond depuis l'auge de la fontaine?» qu'il alla dire au Petit-Meunier, qui venait de «hucher». «Si «leurs gens» (ses parents) n'avaient pas été «de moyen» tu n'aurais pas délaissé notre Jeanne pour leur Marianne. — De quoi te mêles-tu, (d') avec ta culotte de cuir qui (te) crépite derrière les fesses? — Tu es bien hardi! — Il n'y a rien de si hardi que la chemise d'un meunier: tous les matins elle tient un larron par le cou. — As-tu oublié que lorsque la mesure est pleine on la râcle? — Tu as été deux ans à la «parlée» auprès de notre Jeanne avant que d'aller à la veillée à la Scierie. — Je

devaint que d'allè â lôvre en lai Raïsse. — I seus-t-allè in due-mouenne â soi vou l'âtre en lai Fouerdge, d'aivô enne rotte de bouebes, mains i me ne seus djemais encoennotê d'aivô vôte Djeanne et peus i ne l'ais piepe rembraissie enne fois. — I ais mon confoue chus ço que te yi és dit²⁰. Te yi és moennè prou fête²¹, tiu ât-ce que lai veut poire mitenaint? — Elle ne veut pe demoèrè chus ses ues²², elle é encoé bé dè²³. — Te sais bîn qu'è y en é que vos mairiïnt dje. — At-ce qu'an peut envoidjè les grêjelles de grêjelè²⁴? — Se te cheûs tai tête et peus se te vais rebouetchie²⁴ demain â soi en lai Raïsse vos s'en pouèrrîns sœu-veni, lai Mayanne et peus toi. » ... Els en serînt churement venis és côps s'en n'aivait pe railè: « Gai!... Gai!... » enson les roitches, ai câse d'enne pierre que veniait aivâ lai coulouse²⁶ en fesaint des sâts cman in tchevireû.

II

Le lendemain lai rœûchue, les afaints de l'écôle fesennent (v'zinn'), cman les âtres annèes, le toué di velaidge d'aivô in tchie trînnè pai le mullet des Mœulîns di Doubs. Es railînt très tus devaint les mâjons: « Des faigats sas!... Des crates, des penies!... Des véyes écoutes!... » Aiprés, èls allennent détchairdgie yôte tchie de bôs sa an lai fin des Vouennets²⁷. D'aivô, le fue des Feilles se vœulaît empoire pus soie, le soi.

Les bouebes de lai tiœumenâtè aivînt dje empiotè le mé et peus aïcmencennent tot comptant de montè lai tchavouenne²⁸ â di toué. E yôs faillèt bîn doues heures sains débouenè po entéchie les dgenavres l'un chus l'âtre. Els aivînt pendu en lai boquatte²⁹ di mé enne aimboille qu'ès yi aivînt botè enne vésaidgiere. C'était le prince Carimentran³⁰, qu'ès vœulînt breûlè en piaice de le noyie, cman des fois, en le tchaimpaint dains le Doubs. Tos les afaints di velaidge étînt li ai beuillie et peus les baïchates que s'empoingnînt pai dôs le brais s'en veniennent (v'nyin'n') aïtot ravouétie les bouebes, en tchaintaint le long de lai vie:

*« Carimentran qu'ât derrie tchie nos,
Que puere, que puere... »*³¹

Les grainds bouebats trînnînt devaint les bouebes les dgenavres et lai véliere³² qu'en y aivait rôte les fis po les coulous de laicé.

An lai roue de lai neût, les dgens se raimaidjennent³³ devaint lai mâjon d'écôle. Le ciaivie boitché³⁴ doux trâs côps d'aivô lai cicœutche et peus les voili trétus païtchi en poéchession le traivie

suis allé un dimanche (au) soir ou l'autre à la Forge, (d') avec une bande de garçons, mais je ne me suis jamais retiré à l'écart avec votre Jeanne et puis je ne l'ai même pas embrassée une fois. — J'ai mon « confort » sur ce que tu lui as dit. Tu lui as « mené » assez fête, qui est-ce qui la veut épouser maintenant? — Elle ne veut pas rester sur ses œufs, elle a encore « beau choix ». — Tu sais bien qu'il y en a qui vous mariaient déjà. — Est-ce qu'on peut empêcher les crécelles de cliqueter? — Si tu « suis ta tête » et si tu vas « reboucher » demain (au) soir à la scierie, vous pourriez vous en souvenir, la Marianne et puis toi. » ... Ils en seraient sûrement « venus aux coups » si l'on n'avait pas crié : « Gare!... Gare!... » du haut des rochers, à cause d'une pierre qui venait « aval » le couloir en faisant des sauts comme un chevreuil.

II

Le lendemain (l') après-midi, les enfants de l'école firent, comme les autres années, le tour du village avec un char traîné par le mulet des Moulins du Doubs. Ils criaient (très) tous devant les maisons : « Des fagots secs!... Des corbeilles, des paniers!... De vieux balais!... » Après, ils allèrent décharger leur char de bois sec au « finage » des Vernois. Avec (ce bois) le feu des Brandons allait s'allumer plus aisément, le soir.

Les garçons de la communauté avaient déjà planté le « mai » et puis ils commencèrent immédiatement de monter le feu de joie autour. Il leur fallut bien deux heures, sans pause, pour entasser les genévriers l'un sur l'autre. Ils avaient suspendu à la « bouquette » du « mai » un épouvantail auquel ils avaient mis un masque. C'était le prince Carnaval, qu'ils allaient brûler au lieu de le noyer, comme certaines fois, en le jetant dans le Doubs. Tous les enfants du village étaient là à regarder curieusement et puis les filles qui se donnaient le bras s'en vinrent aussi regarder les garçons, en chantant le long du chemin :

*« Carnaval qui est derrière chez nous,
Qui pleure, qui pleure... »*

Les grands garçonnetts traînaient devant les garçons les genévriers et la clématite dont on avait enlevé les fibres pour les filtres à lait.

A la « raie » de la nuit, les gens se rassemblèrent devant la maison d'école. « Il « n'y » resta que les vieillards, les malades et les enfants au berceau pour garder les foyers. Le sacristain tint deux ou trois fois avec la cloche et puis les voilà (très) tous partis

de lai fin des Vouennets. Le dyindière et son bouebe allint les tot devant en djuaint de lai rebairbe et peus de lai musique ai gouerdge. Les afaints poétchint tchétium yôte feille de tia dôs le brais vou chus l'épale cman enne airtieubuse.

Le pus djuene des afaints de l'écôle se tyissé dains le petchus léchie â fond de lai tchavouenne, po allè empoire des fèfiôs dôs in faigat de daïd. Les derries-mairiès de l'annèe pèssée n'aivint pe rebiè de grablè des pois³⁵ qu'ès paitaidgennent és bouebes et peus és baïchates en aïdge de faire ensoenne des lôvrèes³⁶.

Enne foïs que lai heutte ât aivu enfue, bin envoélée, que le bôs é tapoillie, les afaints aint empris yôs feilles et peus aint aïcmencie de les virie po les faire ai frounnè³⁷. Et peus les baïchates — et meïnme les fannes — se sont botès ai tchaintè le véye tchaint des Feilles:

*« Les djuenes boueb's qu'aint montè lai tchavouenne,
Nôs les ainmans, aidé les ainmerains;
Les djuenes boueb's qu'aint aivu taint de pouenne,
Nôs les ainmans, djemaïs les rébierains... »*

Cman qu'è fesait che bé qu'è ne siouessiait pièpe enne ouerate, lai feumiere et peus lai ciaime montint droit en aïmont. Chus les hâts, an voyait les fues de Montvaie, de Montouérbau, de Seleute, de lai Cènie-Dechus et de Montpalais. Dâs enson les roitchés, è y en é que tchaindolint des ruattes³⁸ enfuelées, que vôs airins droit dit des étoiles que se mouétchint. Ce n'était qu'enne raïvou â cie... Des carimentrans que yôs heïllons étint tiœuvies de crœutches de yemaices³⁹ vou de pives de toillie, qu'aivint des vésaïdgieres de coitchon, se botennent (botin'n') ai baillie les hâts crie tïaïnd çât que l'aimboille pendue â capiron di mé s'emprenié. Es yi tendint les brais, ès se fotint ai puerè, ès breuïllint: « Aïdue, aïdue, caïmerâde, en l'annèe que vïnt! »...

Tïaïnd que le mé, aïprès aïvoi longtemps siennè, tchoyé tot d'in cōp dains les braïsets, cman in bôs aïbaïttu pai in copou, en fesaint ai voulè in djetun d'éplues que vôs airins droit dit des aïchates d'oue, tos les dgens repaïtchennent de contre le velaidge, dyindières en tête, et s'allennent râte devant le cabaret di « Tchaivat ».

III

Des piaïtés de beugnats â dgenonye⁴⁰, de pies de tchievres, de beugnats an lai rôse, les aïttendint dje chus les tâles. An com-maïndon ai boire et peus è n'allé pe long qu'in tchétium diét lai sïnne:

en cortège « le travers » de la prairie des Vernois. Le ménétrier et son fils allaient « les tout devant » en jouant de la guimbarde et de la musique à bouche (harmonica). Les enfants portaient chacun leur brandon de tilleul sous le bras ou sur l'épaule comme une arquebuse.

Le plus jeune des enfants de l'école se glissa dans le pertuis laissé au fond de la « tchavouenne », pour aller allumer des copeaux sous un fagot de rameaux de conifère. Les derniers mariés de l'année n'avaient pas oublié de rôtir des pois qu'ils partagèrent aux garçons et aux filles en âge de faire ensemble des veillées.

Une fois que la « hutte » a été allumée, bien embrasée, que le bois a crépité, les enfants ont allumé leurs brandons et puis ont commencé de les tourner pour les faire « fronner ». Et puis les filles — et même les femmes — se sont mises à chanter le vieux chant des Brandons :

*« Les jeunes gars qui ont « monté » la « tchavouenne »,
Nous les aimons, toujours les aimerons ;
Les jeunes gars qui ont eu tant de peine,
Nous les aimons, jamais les oublierons »...*

Comme il faisait si beau qu'il ne soufflait pas même un léger vent, la fumée et la flamme montaient « droit en amont ». Sur les hauteurs, on voyait les feux de Montvoie, de Monturban, de Seleute, de la Cernie-Dessus et de Montpalais. Depuis « enson » les roches, il y « en a » qui projetaient des roulettes de bois enflammées, « que » vous auriez justement dit (être) des étoiles qui se mouchaient (des étoiles filantes). Ce n'était qu'une lueur d'incendie au ciel... Des « carnivals » (masques) dont (que) les vêtements étaient couverts de coquilles d'escargots ou de pives de pin, qui avaient de faux visages de carton, se mirent à pousser les hauts cris lorsque l'épouvantail suspendu à la cime du « mai » s'alluma. Ils lui tendaient les bras, ils se mettaient à pleurer, ils beuglaient : « Adieu, adieu, camarade, à l'année qui vient ! »...

Quand (que) le « mai », après avoir longtemps penché, tomba soudain dans le brasier, comme un arbre abattu par un bûcheron, en faisant voler un essaim d'étincelles « que » vous auriez justement dit (être) des abeilles d'or, tous les gens repartirent dans la direction du village, ménétriers en tête, et allèrent s'arrêter devant le cabaret du « Chabot ».

III

Des plats de beignets « au genou », de pieds de chèvre, de beignets à la rose, les attendaient déjà sur les tables. On com-

*« In bé maitin, an v'nion m'aiveutchi
Que mai maîtrasse aivait tchaindgie d'aimant... »*

vou bîn ceté di « Maître d'école de Veindlincoué⁴¹ » :

*« ... Que raiccouédjaît⁴² bîn les afaints...
... S'è n'yôs en môtraît pe de pus
Ç'ât qu'è n'en saivait pe de pus... »*

Aiprés, an tiron les tâles et peus les djuenes dgens — et bîn des véyes — se botennent ai dainsie. Chus le cōp des onze, les bouebes qu'allint â lôvre remoennent (r'moin'nin'n') yôs blondes en l'ôtâ (d'aivô yôs dgens bîn chur). Coli vai sains dire que le Mounnerat remoenné lai Mayanne en lai Raïsse. Queurdie, lai belle baïchate! Ç'ât dannaïdge que vos ne l'ais pe aivu couenniu, elle aivait di poi que yi raiponjaît chus les talons. Aiprés enne couétche lôvrée, doues trâs rembraissies, lai fanne â Raïssou aippoétché des brecés et de lai dgetiaïne. Tiaïnd que le relœudgé s'êmeuillé⁴³ po ferî lai mieneût, lai mère de lai Mayanne diét â galaint: « Ci cōp, Mounnerat, ç'ât l'heure de rebouetchie, voici lai boille. » Le bouebe preniét le pannou de toile d'étope, le pôsé chus les œils de lai baïchate, le nouqué derrie sai tête et peus tiuâché lai boenne neût an trétus. Le duemouenne di Rebouetchou était pesse. Le Mounnerat ne revoirrait pus sai maîtrasse que dê temps ai âtre chus lai vie, vés le bæuné, devaint le môtie, et ne yi pouérrait pus faire lai boilléjon djunque â duemouenne di Débouetchou.

Ceutte pouere Djeanne, d'aivô sai câle qu'en airait diét qu'était aivu pendu â feumerou⁴⁴, en ât aivu po se léchie remoenné en l'ôtâ pai le bouebe â Sélie que poétchaît condoingne⁴⁵ d'aivô sai gouerdge bêtche, son œil que diaît: miedje en l'âtre⁴⁶ et peus sai graivate emmoétcherée. Le pouere diaïle n'é saivu rebouetchie, lai Djeanne ât montè tot comptant en lai tchaimbre hâte po allè puerè dains son yét. Lé⁴⁷, qu'aivait taint comptè chus le Mounnerat, elle en serait po maindgie ses naces⁴⁸...

Son frère, c't'égralè de Djeain-Bapti, aittendé le Mounnerat chus les échaittous⁴⁹ des Mœulîns. « Cré de mâtan tiuè di ruâle⁵⁰! » qu'è yi diét, « enne derriere fois, veux-te aye vou nian poire nôte Djeanne? » Mains l'âtre n'ât pe aivu gâtche, d'in bousson è te le fesé ai boltiulè⁵¹ dains le Doubs. Ç'ât bîn chur que le bouebe â Mairtchâ en pouéyé repaitchi mains èl en feut po rallè an l'ôta, mô cman enne raite.

manda à boire et puis il n'alla pas long qu'on chanta chacun la sienne:

*« Un beau matin, on vint m'avertir
Que ma « maîtresse » avait changé d'amant »...*

ou celle du « maître » de Vendlincourt:

*« ... Qui instruisait bien les enfants...
... S'il ne leur en montrait pas de plus
C'est qu'il n'en savait pas de plus » ...*

Après, on tira les tables et puis les jeunes gens — et bien des vieux — se mirent à danser. Sur le coup « des onze », les garçons qui allaient « à la veillée » reconduisirent leurs « blondes » à la maison (avec « leurs gens » bien sûr). Cela va sans dire que le Petit-Meunier reconduisit la Marianne à la Rasse. Cré Dieu, la belle fille! C'est dommage que vous ne l'avez pas eu connue, elle avait des cheveux qui lui retombaient sur les talons. Après une courte veillée, quelques embrassades, la femme du Scieur apporta des bricelets et de (l'eau de) la gentiane. Lorsque l'horloge se mit pour frapper (la) minuit, la mère de la Marianne dit au galant: « Cette fois, Petit-Meunier, c'est l'heure de « reboucher » (voiler), voici le bandeau. » Le garçon prit le mouchoir d'étope, le posa sur les yeux de la fille, le noua derrière sa tête et puis souhaita la bonne nuit à (très) tous. Le dimanche du Rebouchoir était passé (passe). Le Petit-Meunier ne reverrait plus sa dulcinée que de temps à autre sur la voie publique, vers la fontaine, devant le moutier, et ne lui pourrait plus faire la cour jusqu'au dimanche du « Débouchoir ».

Cette pauvre Jeanne, avec sa caule « qu'on » eût dit qu'elle avait (était) été suspendue au séchoir, en a été pour se laisser accompagner (ramener) à la maison par le fils du Boisselier, qui « portait dédain » avec sa bouché édentée, son œil qui disait: zut! à l'autre et puis sa cravate couverte de morve. Le pauvre diable n'a pu (su) « reboucher », la Jeanne est montée immédiatement à la chambre haute pour aller pleurer dans son lit. Elle, qui avait tant compté sur le Petit-Meunier, elle en serait pour « manger ses noces »...

Son frère, ce grêlé de Jean-Baptiste, attendit le Petit-Meunier sur la digue des Moulins. « Cré de « mâtan » tue du « râcle »! » qu'il lui dit, « une dernière fois, veux-tu oui ou non épouser notre Jeanne? » Mais l'autre n'a pas été maladroit (gauche), d'une bourrade il (te) le fit culbuter dans le Doubs. C'est bien sûr que le fils du forgeron (maréchal) en put repartir, mais il en fut pour retourner à la maison, mouillé comme une souris.

IV

Lai Carïnme⁵² sanne rudement londge és aimouéroux. Ce n'ât dje pe ren de djuenè et peus de faire maigre, mains èl ât bîn du de ne pus saivoi allè â lôvre vés sai blonde. Dains le temps des œuvres⁵³ an lai voit, en lai pailée, an lai retrove pai lai fin vou en allaint traire chus les ticeumainnes. Mains an huvie, â moins tiaind qu'è y é enne aivâlée de noi, vos ne sairîns dière vouere⁵⁴ que le derrie de sai câle⁵⁵, dâs chus les élôs⁵⁶ di môtie.

Dâs que les mâlaippris de lai Fouerdge, lai Djeanne et peus le Djeain-Bapti⁵⁷, étînt de che crouille éyeuve, és sont aivu tot de meînme prou malîns po faire le poing dains lai baigate. Lai baîchate fesait les mînnés⁵⁸ de ne pus être an poenne di Mounnerat, dâs qu'elle en était pouétchaint encoé tote dôbe. Le bouebe â Sélie s'était aicouetenè de lé sains qu'elle ayeuche aivu fâte de l'aitchilôsè. Dâs qu'elle l'hayenaît, qu'elle ne le saivait sentre, qu'è yi poétchait condoingne, elle fesait ai encaire és dgens qu'elle le vœulait mairiè. Patience, migui, l'hierbe crât! Le Mounnerat et lai Mayanne de lai Raïsse ne predjînt ren po aittendre. Lai Djeanne se vœulait dje bîn repayie. Son côm vœulait veni enne fois⁵⁹.

Elle aicmencé de raimiâlè lai Mayanne, de l'entcholandè, d'être aidé fouèrrèe en lai Raïsse, de ne pus djâsè que de son galaint, le bouebe â Sélie. E n'y aivait pe fiaince en lé, mains l'âtre s'y léché poire. S'elle aivait saivu que lai sœur di Djeain-Bapti crevait d'envie de lai dépouerè⁶⁰ et peus de lai défes-senè⁶¹!...

Lai Djeanne seut che bîn fectè (po épionnè elle aivait de l'évoingne⁶²) qu'elle couennièché bîntôt aiche bîn les ainyes et les âîtres⁶³ de lai Raïsse que lai Mayanne. Elle é bîntôt saivu ço qu'elle tieuraît taint de saivoi. Lai boille po rebouetchie et peus débouetchie était rétrope dains l'âirtche-bainc d'enne des tchaimbres-hâtes...

Doux trâs djoués devaint le duemouenne di Débouetchou, di temps que lai Mayanne, qu'était de pai lé en l'ôtâ, était allée tieuri âtye⁶⁴, â dyenie, lai Djeanne monté vite aimont les égrès. Elle tiré fœûs lai boille, lai frotté bîn d'aivô enne poingnie d'ouétchies qu'elle aivait aippoétchè dains son cabas et lai rembrué vite dains l'âirtche-bainc. Lai Mayanne, que ne rentré â poille qu'enne bousée aiprés lé, ôyét bîn retchoir le ticeuvéche mains, chus le mômement, elle n'en prenîet, ne n'en botét. Enne époince⁶⁵ fesait taint ai sœûffri lai Djeanne qu'elle n'é saivu quasi répondre tiaind que l'âtre baîchate yi tiudé redjâsè.

IV

Le Carême semble bien long aux amoureux. Ce n'est déjà pas rien de jeûner et puis de faire maigre, mais il est bien dur de ne plus pouvoir (savoir) aller à la veillée vers sa blonde. Dans le temps des «œuvres» on la voit «à la parlée», on la retrouve dans la prairie ou en allant traire sur les pâtures communes. Mais en hiver, du moins quand il y a une «avalée» de neige, vous ne sauriez guère voir que le «derrière» de son bonnet depuis sur la tribune de l'église.

Lors même que les malappris de la Forge, la Jeanne et le Jean-Baptiste, étaient de si mauvaise éducation, ils ont (sont) été néanmoins assez malins pour faire le poing dans la poche. La fille feignait de ne «plus être en peine du Petit-Meunier», lors même qu'elle en était pourtant encore toute folle. Le fils du (au) Boisselier s'était amouraché d'elle sans qu'elle ait eu besoin de l'attirer. Lors même qu'elle le haïssait, qu'elle ne pouvait le supporter (sentir), elle faisait accroire aux gens qu'elle voulait le «marier». Patience, chèvre, l'herbe croît! Le Petit-Meunier et la Marianne de la Rasse ne perdaient rien pour attendre. La Jeanne allait déjà bien se venger. L'occasion se présenterait bien une fois.

Elle commença d'amadouer la Marianne, de l'accabler de prévenances, d'être toujours fourrée à la Rasse, de ne cesser de parler de son galant, le fils du (au) Boisselier. Il n'y avait pas «fiance» à elle, mais l'autre s'y laissa prendre. Si elle avait su que la sœur du Jean-Baptiste mourait d'envie de la tourmenter et de lui abîmer le visage!...

La Jeanne sut si bien tâter le terrain (pour espionner, elle avait de l'adresse), qu'elle connût bientôt aussi bien l'appartement et les êtres de la Scierie que la Marianne. Elle a bientôt su ce qu'elle cherchait tant à savoir. Le bandeau pour «reboucher» et «déboucher» était serré dans l'arche-banc (bahut) d'une des chambres hautes...

Quelques jours avant le dimanche du «Débouchoir», pendant que la Marianne, qui était seule (de par elle) à la maison, était allée chercher quelque chose au grenier, la Jeanne monta vite «amont» les escaliers. Elle tira le bandeau hors (du bahut), le frotta bien avec une poignée d'orties qu'elle avait rapportée dans son cabas et le (re) fourra vite dans l'«arche-banc». La Marianne, qui ne rentra au «poille» qu'un instant après elle, ouït bien retomber le couvercle, mais sur le moment elle n'y prêta pas autrement attention (n'en prit ni n'en mit). Une oppression faisait tant souffrir la Jeanne qu'elle n'a presque pas su (pu) répondre quand l'autre fille lui cuida de nouveau parler.

V

Le soi di duemouenne di Débouetchou, le Mounnerat s'en veniait débouetchie an lai Raïsse, loidgie cman in tchait gairriat ⁶⁶, djoueyoux ⁶⁷ cman in coinson, an siôttraint cman in tchaidjœunerat, dâs les Mœulins an lai Raïsse. El aippoétchaît en sai maîtrâsse in boquat de violattes dgentilles ⁶⁸ qu'el aivaît tieuillè dains lai rainddie ⁶⁹ de yôte ciôs.

Chus le pontat, è crouejé le Djeain-Bapti de lai Fouerdge que yi tiuâché enne bouenne lôvrée, d'aivô enne air ai doux airs ⁷⁰. « N'en voili un » qu'è se diét, « que ne m'é pe encoé paidjenè po de bon de ne pe moennè fête an sai sœur et que m'é tot l'air d'aivoi miquemaquè ⁷¹ i ne sais trop quoi. Léchans pichie le belin ⁷², nôs vœulans dje bin vouere... » Et peus le Mounnerat tiré aivaint en rēcmençaint de siôttrè. « Siôttrè pie », que se musé le bouebe â Mairtchâ, « te n'és pe encoé siôttrè tai pus belle ⁷³! » Et peus, è rentré en lai tieûjenne, en fesaint enne grôsse écaclée ⁷⁴. Els étint che tchâds, lai Djeanne et lu, qu'in bon mômement ès ne fesennent que d'échoyie ⁷⁵, en lai tieûjenne et peus â poille.

Tiaind ç'ât que le Mounnerat entré â poille de lai Raïsse, lai fanne di Raïssou s'aippointaît djeûtement de bouetchie les œils an sai baïchate (elle aivaît ôyu le bouebe œuvri lai dolaïje de lai fœûrèdgie ⁷⁶) d'aivô lai boille qu'elle était allée poire dains l'airtche-bainc de lai tchaimbre-hâte. Lais Due! le Mounnerat n'é pe aivu le temps de baillie l'heure qu'el était ⁷⁷ et d'allè débouetchie, que lai pouere Mayanne trayé fœûs lai boille et baillé des raillets que poétchînt pavou. Elle se frottaît les œils an breuillaint: « I ne vois pus ciaî, i veux veni bâne des doux œils, an on froyie lai boille d'aivô de lai pōjon... »

Cman qu'è y demoérait encoé des rêchtes des feuilles d'ouétchies aiprès lai boille, è ne yôs ât pe aivu mâlaijie ai compoire que c'était in métchaint toué de ceutte ⁷⁸ dgenâtche que n'aivaît pe encoé pouéyu aivâlè d'être aivu léchie d'enne sens pai le Mounnerat. Lai Mayanne se raivisé que l'âtre-hyie ⁷⁹, tiaind qu'elle aivaît léchie enne boussée lai Djeanne de pai lé, â poille, elle aivaît ôyu, en reveniaint di dyenie, grînnè l'airtche-bainc.

Le lendemain le maitin, les airtchies ⁸⁰ allennent poire ⁸¹ c'te fouifoui en lai Fouerdge. Es trovennent (pr.: trovin'n') encoé in troeutchet ⁸² d'ouétchies â fond de son cabas. Es râtennent aïtot son frère, que yi aivaît botè c't'aivisée en tête et peus qu'aivaît tot djâbiè. A tchété ⁸³, la Djeanne aivoué tot comptant mains è faillét quâsi que le rigat s'en mâssieuche po que le Djeain-Bapti piaqueuche de renoyie.

S'ès feunent bin djeûtudgies, ès s'en tirennent mâgrè tot encoé ai bon compte. Lé, feut condamnée ai être enfomme dains le

V

Le soir du dimanche du « Débouchoir », le Petit-Meunier s'en vint déboucher (dévoiler) à la Rasse, léger comme un écureuil, joyeux comme un pinson, en sifflant comme un chardonneret, depuis les Moulins à la Scierie. Il apportait à sa « maîtresse » un bouquet de violettes odorantes qu'il avait cueillies dans la « rangée » de leur verger (clos).

Sur le petit pont, il croisa le Jean-Baptiste de la Forge qui lui souhaita une bonne veillée, avec un air à deux airs (sournois). « En voilà un », qu'il se dit, « qui ne m'a pas encore pardonné de ne pas « mener fête » à sa sœur et qui m'a tout l'air d'avoir combiné je ne sais quoi. Laissons pisser le béliet, nous verrons déjà bien. » ... Et puis le Petit-Meunier « tira avant » en se remettant à siffler. « Siffle seulement », que (se) pensa le garçon, « tu n'as pas encore sifflé ta plus belle ! » Et puis, il rentra à la cuisine, en faisant un éclat de rire. Ils étaient si irrités, la Jeanne et lui que, durant un bon moment, ils ne firent que d'« échoyer », à la cuisine et à la chambre du ménage.

Quand (c'est que) le Petit-Meunier entra dans « le beau poille » de la Rasse, la femme du Scieur se préparait justement à (de) bander les yeux à sa fille (elle avait ouï le garçon ouvrir la barrière tournante du devant-huis), avec le bandeau qu'elle était allée prendre dans le bahut de la chambre-haute. Las Dieu ! le Petit-Meunier n'a pas eu le temps de « donner l'heure qu'il était » et d'aller « déboucher », que la pauvre Marianne arracha (hors) le bandeau et poussa des cris qui « portaient peur ». Elle se frottait les yeux en beuglant : « Je ne vois plus clair, je vais devenir borgne des deux yeux, on a enduit le bandeau de poison »...

Comme (qu') il (y) demeurerait (restait) encore des feuilles d'orties après le bandeau, il ne leur a pas été malaisé de (à) comprendre que c'était un méchant tour de cette sorcière qui n'avait pas encore pu avaler d'avoir (d'être) été laissée de (d'un) côté par le Petit-Meunier. La Marianne se rappela que « l'autre-hier », lorsqu'elle avait laissé un moment la Jeanne seule, au « poille », elle avait entendu, en revenant du grenier, résonner l'« arche-banc ».

Le lendemain (le) matin, les archers allèrent « prendre » cette mijaurée à la Forge. Ils trouvèrent encore une petite touffe d'orties au fond de son cabas. Ils arrêterent aussi son frère, qui lui avait mis cette idée en tête et puis qui avait tout projeté. Au Château, la Jeanne avoua immédiatement, mais il fallut presque que le « rigot » (exécuteur) intervînt (s'en mêlât) pour que le Jean-Baptiste cessât de nier.

Virat, enne heure de temps aiprés lai graind'mâsse et lu, ai être éttaitche an épregâ, â pâ de lai Pierre â poichon, dâs lai souetchie des vépres djunque en lai roue de lai neût. Els en aivînt bîn fait le poquoi, non pétes ⁸⁴ ?

Les dgens ne fesennent piepe les mînnés de ravouétie les doux condannès. At-ce qu'en saît aidé ço que nôs aittend? Tiu ât-ce que se peut braguè de ne djemaîs faire enne fâsse péssée? Le Mounnerat et peus lai Mayanne n'allennent pe â môtie cî duemouenne-li. Aiprés lai mâsse, tot de meînme, les afaints s'en baillennent de faire ai virie le Virat et peus l'ôjé an gouénés qu'était dedains. Lai vâprée, ès ne sôlennent pe de laincie â poichon de lai guenatte d'aivô yôs toules vou bîn des bôlattes de paipie maïtchie d'aivô yôs tapats. Le Djeain-Bapti djurait cman in tchairreton, étieumait, tchoffaît, vou insultait ces écrenieûles ⁸⁵.

Lai Djeanne mœuraît quâsi de vergoingne, elle se pouérpèrait, elle revoîchait les œîls, foueche que son époinette était grainde ⁸⁶, et les dents yi grillènînt.

Aiprés çoli, lai pouere baîchate predjé in pô lai bôle et peus, aiprés les naces di bouebe dès Mœulîns et de lai baîchate de lai Raïsse, elle veniét dôbe tot outre.

Elle ne saivait pus sentre les afaints, elle yôs ritait aiprés tot pai le velaidge. Cman qu'elle veniaît aidé pus métchainne d'aivô yos, yôs dgens en sont aivu po l'éttaitchie, d'aivô in loi yîn, en lai roitché de l'étâlatte és vélats ⁸⁷.

Le Djeain-Bapti s'en allé de lai sens ⁸⁸ de Sainte-Pôlyte ⁸⁹ et peus, dâs don, an n'en on pus djemaîs rôyu pailè.

S'ils furent bien châtiés, ils s'en tirèrent malgré tout encore à bon compte. Elle, fut condamnée à être enfermée (enferme) dans le tourniquet, après la grand'messe, et lui, à être attaché (attache) comme une souche, au pieu de la Pierre au poisson, (pilori), depuis la sortie des vêpres jusqu'à la raie (tombée) de la nuit. Ils en avaient bien fait « le pourquoi », n'est-ce pas ?

Les gens ne firent seulement pas mine de regarder les deux condamnés. Est-ce qu'on sait toujours ce qui nous attend ? Qui est-ce qui peut se vanter de ne jamais faire un faux pas ? Le Petit-Meunier et puis la Marianne n'allèrent pas au moutier ce jour-là. Après la messe, néanmoins, les enfants s'en donnèrent de faire virer le pilori tournant et puis l'oiseau en jupons qui était dedans. L'après-midi, ils ne se lassèrent pas de lancer au « poisson » des baies de viorne et autres, avec leurs sarbacanes, ou des boulettes de papier mâché, avec leurs canonnières. Le Jean-Baptiste jurait comme un charretier, écumait, pleurait de rage, ou insultait ces gringalets.

La Jeanne mourait presque de honte, elle se lamentait, elle « renversait » les yeux, à force que sa peine était grande, et les dents lui grelottaient.

Après cela, la pauvre fille perdit un peu la tête (boule) et puis, après les noces du fils des Moulins et de la fille de la Scierie (Rasse), elle devint folle tout outre.

Elle ne pouvait plus supporter (sentir) les enfants, elle leur courait après tout par le village. Comme (qu') elle devenait toujours plus méchante (d') avec eux, « leurs gens » (ses parents) en ont (sont) été pour l'attacher, avec un lien, à la crèche de la petite étable aux veaux.

Le Jean-Baptiste s'en alla du côté de St-Hippolyte et puis, depuis (dès) lors, on n'en a plus jamais (r) ouï parler.

Notes linguistiques et autres

¹ *Lai boille* était un bandeau avec lequel un jeune homme bandait jadis les yeux de sa « maîtresse », le soir du dimanche des Brandons. Les « veillées » étaient suspendues jusqu'au dimanche de Quasimodo.

Le diminutif *boillatte* désigne encore un mouchoir que les femmes placent sur la tête et attachent sous le menton.

Une *boilléjon* (*bouéléjon*, ou *bouennéjon*) est une « veillée »; *bouelè* = caresser, *bouéléjenè* = caresser, *bouéléjon* = caresse, *bouelenè* = baillonner, ligoter, garrotter, *bouelon* (ou *pièyon*) = garrot.

² *Clos-du-Doubs*. Ce nom désignait jadis, non un clos mais plusieurs clos. Il y a donc lieu de n'appeler cette région que les *Ciôs-di-Doubs*, les Clos-du-Doubs, à l'instar des Francs-Montagnards et des indigènes eux-mêmes. On parle surtout le patois des Clos-du-Doubs dans les communes de Goumois, des Pommerrats, de Montfaucon, des Enfers, de St-Brais, de Montfaverger, de Soubey, d'Epiquez, d'Epauvillers, de Montenol, de Montmelon, de Seleute, de St-Ursanne, d'Ocourt et, en France, dans celle de Montancy-Bremoncourt.

³ Les noms de famille Surdez, Surdet, Surdel, Sordet, Sordel (en patois, *Souédjé*, *Sodjé*, *sourd*), furent très probablement, jadis les surnoms de personnes affligées de surdité. Quand mon aïeul paternel faisait la sourde oreille, il avait coutume de dire: « *E n'y é pès souédjés que les Souédjés* », il n'y a pires sourds que les Surdez.

⁴ *Aivâlée de pieudje*, pluie diluvienne; *aivâlée de noi*, forte chute de neige; *aivâlée de côps*, volée de coups; *l'aivâlée d'in feuillat*, la page d'un feuillet; *enne aivâle*, un travail bâclé; *aivâleu*, éboulement.

⁵ *Essaitchè*, ou *ésaitchè*, ou *éssapè*, essarter.

⁶ *Le fue des Feilles*, le feu des Brandons. Le tas de bois a la forme d'une hutte, d'une cabane, et se nomme *heutte*, (diminutif: *heùttatte*), ou *tchavouenne* (case).

⁷ *Echès-Rosselats*, Esserts-Rousselets: nom d'un pâturage de la commune d'Ocourt couvert de genévriers que l'on essartait en partie, chaque année, dans mon enfance, pour le foyer du soir des Brandons.

⁸ *Essapou*, ou *ésaitchou*, ou *éssaitchou*, ouvrier qui essarte, défriche, éclaircit un bois, une futaie.

⁹ *Le duemouenne di Rebouetchou*, le dimanche du « Rebouchoir », le dimanche des Brandons, le *duemouenne des Feilles*, le

duemouenne des Pityerés, le dimanche des Pique-pois rôtis, le *duemouenne des Bouedjes*. C'est à la fin de la veillée de ce jour-là que les amoureux bandaient les yeux de leur « belle ». C'était « rebouetchie ».

¹⁰ *Veniennent*, vinrent; prononcer: *v'nyin'n'*.

¹¹ *Dgés*, ou *coulouses*, ou *aivâloueres*, couloir, glissoir, pour faire descendre le bois coupé, le foin des prés de montagne.

¹² *Hieutchie*, « hucher », hululer, crier comme un oiseau de nuit.

¹³ *Hieutchets*, « huchée, huchement », hululement, hululation, cri d'appel ou de joie des Montagnards.

¹⁴ *Rétouennè*, se répercuter; le *réton*, l'écho.

¹⁵ *Chouequèe*, cinglure. *I couenniâs bîn les chouequées de tai rieme*, je connais bien les cinglures de ton fouet, je saisis bien tes paroles à double sens, tes paroles blessantes.

¹⁶ *Le nô di bæuné*, l'auge, le bassin de la fontaine; *în âdge*, s. m., *în nô*, une auge. *Bæuné*, tuyau de conduite d'eau potable en bois. *Embæunelè*, établir une conduite d'eau potable en bois. *L'écouene*, *lai couene*, la corne, le tuyau d'écoulement d'une fontaine. *Fontainne*, fontaine, *fontenatte*, petite fontaine, *fontenie*, fontainier.

¹⁷ *Mounnerat*, petit meunier, jeune m., fils du meunier; *mounnie*, meunier; *mounniere*, meunière, taupinière; *montreniere*, taupinière; *mounnie*, nom d'un champignon à odeur de farine.

¹⁸ *Des dgens de moyîn*, *des dgens qu'aint le moyîn*, des gens à l'aise, des gens fortunés.

¹⁹ *Allè an lai pailèe*, *allè â lôvre*, aller à la « parlée », aller à la « veillée », aller courtoiser une jeune fille le soir, *allè an bouennéjon*, etc.

²⁰ *I aïs mon confoue chus ço que t'és dit*, je m'appuie sur ce que tu as dit, je me base là-dessus. ... *chus ço que te yi és dit*, sur ce que tu lui as dit.

²¹ *Te yi és moennè prou fête*, tu lui as « mené assez fête », tu as été assez aimable avec elle, tu l'as assez courtisée.

²² *Elle ne veut pe demoèrè chus ses ues*, elle ne veut pas demeurer sur ses œufs, elle ne restera pas célibataire, seule, délaissée.

²³ *Elle é encoé bé dè*, elle a encore un beau choix, elle n'a encore que l'embarras du choix.

²⁴ *Les gréjelles de gréjelè*, les crécelles de « créceller »; *tervelle*, crécelle, femme très bavarde.

²⁵ ... *te vais rebouetchie*, tu vas « reboucher », tu vas mettre la « boille », le bandeau, sur les yeux de ta dulcinée. *Débouetchie*, enlever le bandeau le soir du dimanche du « Débouchoir », du « Débouetchou », du dimanche de Quasimodo. Les « veillées » sus-

pendues le soir du dimanche du « Rebouchoir », du « Rebouet-chou », des Brandons, peuvent reprendre.

²⁶ Voir la note 11.

²⁷ *Fin des Vouennets*, « finage », prairie des Vernois, de l'Aulnaie, à l'est du village d'Ocourt.

²⁸ Voir la note 6. *Tchavouenne* désigne aussi la (ou le) chevenne, (chevesne ou chevaine), un poisson du Doubs, nommé aussi *tchavouenné*.

²⁹ Le *capiron*, ou la *boquatte*, est la cîme d'un sapin, d'un épicéa, etc. Diminutif: *capirnat*. Le *boquat*, le bouquet, est le sapinet enrubanné placé sur le dernier char de foin, sur une charpente que l'on vient de monter.

³⁰ Le prince *Carimentran*, ou *Carimentra*, *Couarînmèntran*, *Couarînmèntra*, le prince Carnaval. *Lai Carîmme*, ou *lai Couarinme*, le Carême. Un *carimentran*, etc. = un « carnaval », un masque, (personne déguisée, masquée). *Carimentran*, etc. = Carême-entrant, Mardi-Gras, jour de Carnaval.

³¹ Chanson patoise de Mardi-Gras assez libre que les jeunes filles en question n'eussent jamais voulu chanter en français.

³² *Vélière*, clématite. Jadis, à Ocourt, on enlevait les fibres supérieures de cette plante qui étaient utilisées par les paysans et les fruiteries pour filtrer le lait. Les tiges étaient brûlées avec les genévriers, le soir de la fête des Brandons.

³³ *Se raimaidjennent* (prononcer: *s'rèmedjin'n'*) ou *s'aissembiennent* (*s'aissembyin'n'*) se rassemblèrent, s'assemblèrent, se *raissembiennent* (*raissembiyin'n'*).

³⁴ *Boitchie*, tinter, sonner le tocsin, happer une mouche, en parlant d'un poisson, (ou *mouétchie*, moucher). Se dit aussi de la tête qui tombe sur la poitrine, quand une personne dort assise ou debout.

³⁵ ...de *grablè des pois*, de rôtir (ou de griller) des pois. Jadis, les derniers mariés de l'année offraient des pois grillés ou frits, auprès du feu des Brandons, aux jeunes gens en âge de « fréquenter », ou, en certains lieux, aux enfants. C'est pourquoi le dimanche des Brandons se nommait aussi le *duemouenne des Pityerés*, le dimanche des « Pique-pois rôtis ».

³⁶ ...de *faire ensoenne des lôvrées*, de passer une veillée assis à côté l'un de l'autre, le bras passé autour de la taille, etc. Quand une jeune fille n'était pas encore promise, tous les jeunes hommes se trouvant à la « veillée » allaient ainsi s'asseoir, à tour de rôle, auprès d'elle.

³⁷ *Frounnè*, se dit du ronflement d'un bâton, etc., que l'on fait « viandouler », tourner.

³⁸ Jadis, du haut des rochers, on faisait rouler sur une plan-

che, à l'aide d'une baguette, des roulettes en bois enflammées (*ruattes*) que l'on projetait ainsi dans le vide.

³⁹ *Yemaices*, limaces, escargots. Suivant les lieux, les escargots sont nommés en patois: *yemaices*, *coqueréyes* ou *échtraigats*.

Les Yemaices, surnom des gens de Soubey et de Develier. *Les Coqueréyes* (ou *Coqueréyattes*), surnom des gens de Pleujouse et de Dittingen.

⁴⁰ *Beugnats à dgenonye*, beignets « au genou », sorte de *crâ-pés* (crêpes) dont la pâte a été arrondie sur le genou.

⁴¹ En France, on parle du « maître » ou régent de Varécourt. Un couplet prétend qu'il approchait sa Nanon « *cman les faisiôles les bâtons* », comme les haricots les bâtons, un autre nous le montre allant par les « vies » « *d'aivô sai véye noire anglaise* », avec sa vieille redingote noire.

⁴² Une variante dit: *qu'inchtruaît*, qui instruisait, enseignait.

⁴³ *S'émeuillé*, se mut, ou *décroëtché*, décrocha, avant de férir l'heure.

⁴⁴ *Le feumerou*, ou *le soitchou*, le séchoir.

⁴⁵ *Que poétchaît condoingne*, ou, *que poétchaît és ticeûs* (*étieût?*) qui était répugnant, qui écœurait, qui donnait des nausées.

⁴⁶ *In œil que dit miedje en l'âtre*, un œil qui dit m... à l'autre, des yeux bigles.

⁴⁷ Remarquez *lé* (elle) non sujet et *elle* (elle) sujet.

⁴⁸ *Maindgie ses naces*, manger ses nocces, être laissée pour compte. On dit des nocces coûteuses que les fous les font et que les sages les mangent, *les fôs les faint et peus les saidges les maindgeant*.

⁴⁹ *Les échaïttous*, digue, barrage d'un cours d'eau, chaussée d'un étang.

⁵⁰ *Cré de mâtan tiuè di ruâle*, « cré de diable tue du diable », juron.

⁵¹ *Boltiulè, caboltiulè, calbutè, faire lai caboltiule*, faire la calbute, poire les bouts, culbuter.

⁵² Voir la note 30.

⁵³ *Le temps des œûvres*, le temps des travaux champêtres, la belle saison.

⁵⁴ *Dière vouere*, ou *vouere* (guère) *vouere* (voir), guère voir.

⁵⁵ *Câle*, caule, bonnet; diminutifs: *câlatte*, *câlat* (calot, calotte).

⁵⁶ *Chus les élôs, chus le sôlerat*, tribune (de l'église), tribune d'orgues, lieu élevé, la partie la plus élevée d'une différence de niveau d'un cours d'eau, d'une chute d'eau. (Nom de lieu-dit: *les lôs* (l'élô?) *di Tchaimpois*, dans la commune de Soubey, désignant une dénivellation du Doubs. *Les lains* (L'elain?) de Pont-

de-Roide, en France, désignent aussi une forte différence de niveau du Doubs.)

⁵⁷ Prononcer: *Djeain-Bati*, Jean-Baptiste; en certains lieux on dit: *Djeain-Baptiche* (Pr.: Batiche).

⁵⁸ *Faire les minnes, faire les sembiants, faire côte-sens*, faire mine, faire semblant, feindre.

⁵⁹ *Son côp vœulaît veni enne fois*, l'occasion de se venger se présenterait bien une fois.

⁶⁰ *Dépouerè, dévaliser, saccager, tourmenter, appauvrir, ruiner. Dévouerè, dévorer, déchirer.*

⁶¹ *De lai défessenè*, de la défigurer, de lui déchirer, griffer, les « fesses » de la tête, c'est-à-dire les joues.

⁶² *De l'évoingne, de l'épiè*, de l'adresse, de l'habileté, de l'agilité. *Ç'ât in hanne que n'é pe d'évoingne*, c'est un homme maladroit, peu habile; *èl é de l'épièt*, il est adroit, habile; *è n'é piepe in épièt*, il n'a aucune adresse, aucune aptitude.

⁶³ *Les ainyes*, l'appartement, les pièces d'un appartement, le mogis; *les aîtres* (ou les *êtres*), les êtres d'une maison. *Demouéraince*, logis, appartement.

⁶⁴ *Atye*, quelque chose; synonyme: *vouetche* (Les Bois).

⁶⁵ *Epoince*, serrement de cœur, oppression, douleur lancinante à la poitrine.

⁶⁶ *Tchait-gairriat*, ou *étiureû*, écureuil.

⁶⁷ *Djoueyoux*, joyeux; de nos jours on ne dit plus que *djoueyoux*, *djoyeux*; on ne dit plus *aimouéroux*, amoureux, mais *aimouéreûx*.

⁶⁸ *Violattes sâvaïdges*, violettes sauvages, violettes des chiens; *violattes dgentilles*, violettes odorantes.

⁶⁹ *Raindgie, bairre, aïdge, vivaïdge*, haie, haie vive.

⁷⁰ *Air ai doux airs*, air à deux airs, air sournois; suivant les lieux, air est du genre masculin ou du genre féminin.

⁷¹ *Miquemaquè*, combiner, comploter, intriguer; *miquemaque*, micmac, intrigue.

⁷² *Léchans pichie le belin*, laissons p... le béliet, prenons patience, laissons venir.

⁷³ *Te n'és pe encoé siôtrè tai pus belle*, tu n'as pas encore sifflé ta plus belle, tu n'as pas encore tout vu, tu n'as encore rien vu. Variante: *ç'ât cman cetu que tchiaît des meillats: le grôs bout était encoé en derrie*, c'est comme celui qui ch...t des maillets, le gros bout n'avait pas encore passé (était encore en arrière).

⁷⁴ *En fesaint enne grôsse écaclèe* (ou, *in écâssiè*), en riant aux éclats.

⁷⁵ *Echoyie*, ouvrir et refermer sans cesse les portes, comme le font parfois les enfants auxquels on dit: « *Le diaïle t'échoyè et*

te pouéyeuche (ou, pouéye) échoyie! » Le diable t'« échoye » et te puisse « échoyer »!

⁷⁶ *Lai fœûraidgie, le devaint l'heus, le devaint l'ôtâ, le devant-huis, le devant de la maison, le dehors.*

⁷⁷ *Baillie l'heure qu'él était, donner l'heure qu'il était, donner le bonjour, le bonsoir, etc.*

⁷⁸ *Ci, ce, ci tchait, ce chat; ceute, cet, ceute ôjé, cet oiseau; de nos jours, on dit plutôt: c'l'ôjé; ceutte, cette, ceutte fanne, cette femme; on dit actuellement c'te fanne, c'l'ouye, cette oie.*

⁷⁹ *L'âtre hyie, l'autre hier; devaint-hyie, avant-hier.*

⁸⁰ *Airtchie, artchie, aichie, archer.* Les archers des Princes-Evêques de Bâle avaient été établis pour la chasse des gueux. Outre leurs armes et leur uniforme, ils avaient une paire de menottes, des poucettes et une petite corde (Ordonnances de 1712 et 1778). *Tchie l'Artchie*, Chez l'Archer, est un surnom de famille qui subsistait encore naguère à Bonfol.

⁸¹ *Poire, prendre, arrêter. Es le sont venis poire c'te maitenée, « ils » sont venus le prendre (l'arrêter) cette matinée.* Synonyme: *râtè. Cî laîrre ât râte dâs hyie lai vâprèe*, ce larron est arrêté (arrête) depuis hier après-midi.

⁸² *Trœutche, s. f. touffe; trœutchet, s. m. petite touffe; trœutchie, v. germer, pousser en touffe.*

⁸³ *A Tchété, au château du Prince-Evêque, au château de Porrentruy. « Te veux fini â Tchété, tu veux échouer à l'hospice des vieillards du château de Porrentruy », disait-on il y a quelque cinquante années. (Ai Saint-Ochanne, à St-Ursanne, dit-on de nos jours.)*

⁸⁴ *Non pès? (non pas) n'est-ce pas? dit-on à une personne que l'on tutoie, et non pétes, à celle que l'on vousoie.*

⁸⁵ *Ecrenieûle, s. f. être chétif, émacié, maladif.*

⁸⁶ *Grainde, grande, grosse; de nos jours on emploie indifféremment grôs (se) pour gros (se) ou grand (e).*

⁸⁷ Il arrivait souvent, en effet, au temps où l'on ne parlait pas encore de maison de santé, que l'on attachât les pauvres déments à la crèche d'une étable.

⁸⁸ *De lai sens, du côté, du sens, dans la direction; sens (pron.: san) est du genre féminin.*

⁸⁹ *Sainte-Polyte (Saint-Heppôlyte); on dit de même Sinte-Mie (Sint-Emie).*